



# P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile  
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la paroisse de la Cathédrale de Papeete n°07/2021  
Dimanche 7 février 2021 – 5<sup>ème</sup> Dimanche du Temps ordinaire - Année B

COLLECTE TE VAI-ETE API...

DEJA 48 815 856 XFP..... SOIT 32,54%..... SUR 150 000 000 XFP ..... MANQUE 101 184 144 XFP

HUMEURS...

## PERE MAURICE BOSCHER NOUS A QUITTE...



Cette semaine Père Maurice BOSCHER nous a quitté. Retiré depuis quelques années pour raison de santé, il a servi l'Église en Polynésie durant près de 58 ans. Un prêtre surprenant parfois par son originalité, mais vraiment donné à sa mission, à son Église, à sa congrégation. En 1989, arrivant en stage pastorale en Polynésie, M<sup>fr</sup> Michel m'a envoyé à Taravao au côté de père Maurice. Trois mois où j'ai appris la disponibilité, la réactivité au quotidien et une vraie vie de prière...

Que Père Maurice contemple celui qu'il a servi sans retenu et que sa congrégation soit assurée de notre prière fraternelle et de celle de toute la communauté paroissiale de la Cathédrale.

Père Maurice BOSCHER est né le 9 novembre 1935 à Saint Guen (Côtes du Nord). Le 8 septembre 1953, il devient profès dans la Congrégation. Après la guerre d'Algérie de juillet 1956 à juillet 1958, il termine ses études de théologie et est ordonné prêtre le 21 septembre 1961 à Chateaudun (Eure et Loire) par M<sup>fr</sup> Graffin, archevêque de Yaoundé au Cameroun. Une année pastorale à Paris et le voilà à Tahiti où il arrive le 14 octobre 1963.

Il occupera de nombreux postes dans l'église locale : Pajara, Mataiea, Papeari, la presqu'île, tout en enseignant au séminaire de Miti-rapa. Puis il sera nommé durant aux îles Australes de 1967 à 1979. En 1981, il retrouve le petit-séminaire Sainte Thérèse de Taravao comme directeur jusqu'en 1992. En 1992, il est nommé aux Gambiers et Hao auxquelles îles s'ajoutera en 1996, Amanu ainsi que la visite de quelques îles de l'Est.

Le 12 novembre, il est décoré de la médaille du combattant et de la médaille commémorative d'Afrique du Nord.

Pour raison de santé, il devra se retirer dans une maison de retraite... jusqu'à son hospitalisation au CHPf Jacques Chirac de Pirae où il s'est éteint ce 1er février 2021.

CLIN D'ŒIL DE L'HISTOIRE

## SŒUR MARIE-VICTOIRE QUELIN – 1817-1847

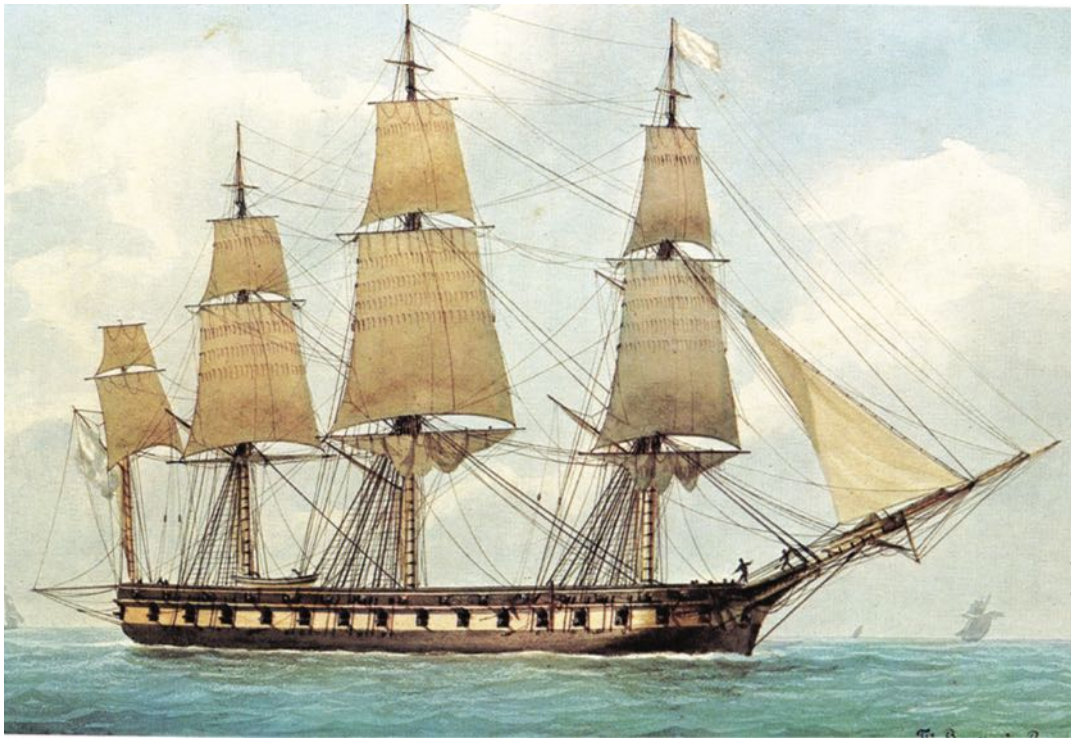
*Nous commençons aujourd'hui le récit des Sœurs de Cluny décédées dans notre fenua. La première n'aura été missionnaire que quelques mois...*

QUELIN, Denise (Sœur Marie Victoire). (1817-1847). Religieuse de la congrégation de Saint Joseph de Cluny. Née 17 août 1817

à Montmelard (Saône et Loire). Fille d'Étienne QUELIN et de Marguerite MARIN. Troisième d'une fratrie de six, sa mère décède alors qu'elle n'a pas encore six ans. Trois demi-frères s'ajouteront à la fratrie... et sa belle-mère décède alors qu'elle



N°07  
7 février 2021



futur Gouverneur de Tahiti. La traversée dura au total 188 jours (14 novembre 1846–21 mai 1847). Ils firent escale aux Canaries (S<sup>te</sup> Croix de Ténériffe [2 octobre] où elle ne resta qu'une journée en raison d'une épidémie qui régnait dans la ville), au Sénégal (Gorée [9–14 octobre] pour y faire quelques réparations), au Brésil (Rio de Janeiro [14–22 janvier] et au Chili (Valparaiso [9–26 mars])). Puis deux brèves relâches, l'une à Callao (Pérou [6–9 avril]), l'autre à Nuku Hiva (3–12 mai). Le 21 mai 1847, la Sirène arriva en vue de Papeete. La guerre franco-tahitienne venait

n'a que 17 ans. Elle entre dans la congrégation des Sœurs de Cluny. Fait un séjour au Sénégal de 1839 à 1845.

Elle embarque le 13 novembre 1846 à Brest, à bord de la Sirène, en présence d'Anne-Marie Javouhey pour, officiellement, les Marquises avec cinq autres sœurs : Hélène BERNIER, Marcelline BOYER, Sophronie BOYER, Suzanne FIGAROLE et Marie GLISSOUX. Un prêtre est à bord aussi... La sirène appareille le 14 novembre, le commandant étant M<sup>r</sup> Lavaud,

de s'achever. Dans sa lettre du 13 novembre 1846, annonçant l'arrivée de six sœurs, Anne-Marie Javouhey précise la feuille de route à la supérieure de Tahiti : « *Ma Sœur Marie-Victoire a habité le Sénégal, elle mérite votre confiance pour l'hôpital* ». Elle sera sœur hospitalière à peine quelques mois. Le 21 décembre 1847, elle décède à « *son domicile* » à Papeete (Tahiti).

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

11 FEVRIER 2021 : NOTRE-DAME DE LOURDES / JOURNÉE MONDIALE DES MALADES

« *MEILLEURES QUE LE VIN SONT TES AMOURS !* »

Ceux qui ont une dévotion particulière envers la Vierge Marie prient cette semaine la neuvaine qui précède la fête de Notre-Dame de Lourdes (11 février). Apparaissant à la jeune Bernadette, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, période marquée par le matérialisme et l'athéisme, l'Immaculée Conception a fait de Lourdes un lieu où se pressent les foules. Chrétiens de tous horizons, pèlerins non-croyants, bouddhistes et même musulmans y sont attirés pour vivre une expérience terrestre préfigurant la Jérusalem céleste où s'exerce la charité envers les malades. Lourdes est avant tout un lieu d'allégresse.

Pour célébrer la mémoire de N.-D. de Lourdes, l'Église a choisi des textes bibliques centrés sur la joie : Isaïe (66,10-14) qui annonce la paix et la consolation du Seigneur ; le Cantique (Judith 13) où Judith obtient la victoire par une confiance absolue en Dieu ; et l'Évangile (Jean 2,1-11) relatant le premier miracle de Jésus à Cana.

Arrêtons-nous sur le mariage à Cana. La fête bat son plein et tout-à-coup « *on manque de vin* ». Surprise, la Mère de Jésus s'inquiète. La fête pourrait prendre une mauvaise tournure. Alors, Marie, pleine de confiance en Jésus, lui demande d'intervenir. Jésus, bien que réticent, arrange les choses : **abondance de vin capiteux !**

Pour Jésus, comme pour sa Maman, le mariage est un événement qui doit marquer la vie du nouveau couple et ceux qui en sont témoins. Mais dans un de ses Sermons, Maxime de Turin (évêque au V<sup>e</sup> siècle) voit bien plus loin en déclarant :

« *J'ose affirmer que ces fameuses jarres fournissent ce breuvage capiteux non seulement aux convives, mais à l'univers entier ; à ceci près que nous sommes encore mieux servis ; De ces jarres les convives ont tiré l'ivresse, nous la justice, eux une coupe de vin, nous le calice du salut* » [Sermon 101, cité dans *Dominical*, éd. Du Cerf /Magnificat, août 2020, p. 315].

**Cana préfigure « le calice du salut » qui recueillera le Sang du Christ versé pour la multitude.** Quand Jésus manifeste sa gloire, il s'associe à chacune de nos vies, il veut qu'elles soient débordantes de joie et « *que notre joie soit parfaite* ». Mais, Jésus n'a pas pour autant institué le mariage « *chrétien* ». Jésus a toujours fait référence au mariage « *naturel* », c'est pourquoi il affirmait : « *Ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ce que Dieu a uni, que l'Homme ne le sépare pas !* » (Matthieu 19,6). Ceci rejoint les deux récits de la Création dans Genèse 1,27-28 et 2,18-24. La fin première du mariage et de l'union charnelle – dans un premier temps - n'est pas la procréation. **Jésus insistait sur la fidélité et l'indissolubilité du mariage.**

Le Cantique des cantiques - texte magnifique sur le mariage – nous fait vivre la relation amoureuse avec tendresse, optimisme, enthousiasme, mais aussi avec un réalisme à la fois spirituel et charnel. Exemples : la Bien aimée dit à son bien aimé : « *Meilleures que le vin sont tes amours !* » (Ct 1,2b), ou encore : « *l'amour est fort comme la Mort, la passion,*

*implacable comme l'Abîme : ses flammes sont des flammes de feu, fournaise divine. »*

Ce n'est que bien plus tard, face aux débordements païens que la théologie conjugale verra dans le mariage : « *le désir de procréation* » et « *un remède pour éviter le péché de luxure* ». (cf. *le Catéchisme du Concile de Trente*)

Notre société permissive a dénaturé le mariage, le réduisant à un simple « *Pacte Civil* » établi entre deux personnes de sexes différents ou de même sexe, considérant le « *mariage chrétien* » comme « *un carcan* », une somme de « *contraintes* » et d'« *interdits* ». Or, si l'on consulte le *Lectionnaire du Mariage*, la vision est tout autre : **tout est centré sur l'épanouissement des époux et des enfants.**

Dieu est Amour, Dieu est Famille, l'Homme et la Femme constituent « *le germe* » et « *le modèle* » de l'Humanité selon la volonté du créateur. **Le couple est un « mystère de Dieu »** que seule la foi peut révéler et que seule l'Église peut célébrer. **Le sacrement du mariage est le signe de l'Alliance du Christ et de l'Église** (cf. CEC 1617). **Voilà pourquoi le mariage est indissoluble.** Ce sont les époux qui, comme ministres de la grâce du Christ, se confèrent mutuellement le sacrement du Mariage (cf. CEC 1623).

De nos jours, ce sont les responsables politiques, souvent influencés par les lobbyings et groupes de pression, qui prennent des décisions dans le domaine des mœurs, amenant le législateur à prendre position. Ainsi diverses lois voient le jour : sur l'autorité parentale, la famille légitime sans mariage, la contraception pour les mineures, l'avortement, le divorce, le mariage. Petit à petit, l'État et les institutions laïques contribuent à la décomposition du tissu familial, portant ainsi atteinte à l'avenir de l'Humanité.

Les couples mariés passent par des hauts et des bas. Les tentations sont parfois fortes de renoncer à l'engagement pour la vie prononcé le jour du mariage. Faut-il pour autant abandonner le combat ? baisser les bras ? Comme Judith, comme la Vierge Marie, **ayons confiance en Dieu.**

**« Heureuse es-Tu, Vierge Marie, Toi qui as cru que s'accompliraient pour Toi les paroles du Seigneur. »**  
(Acclamation pour la mémoire de Notre-Dame de Lourdes)

Dominique SOUPÉ

© Cathédrale de Papeete – 2021

## REGARD SUR L'ACTUALITE...

### CHANDELEUR ET VIE RELIGIEUSE

Ce 2 Février était célébrée la fête de la présentation de Jésus au Temple (la chandeleur), 40 jours après sa naissance, conformément à ce que prescrivait la loi de Moïse : tout enfant premier né de sexe masculin sera offert au Seigneur. Et par cette offrande de lui-même à son Père, Jésus, lumière pour le monde, venait rejoindre son peuple afin de l'éclairer en lui portant l'espérance et le salut... ce que le vieillard Syméon, présent au Temple et ayant pris l'enfant Jésus dans ses bras avait bien compris : « *Mes yeux ont vu le salut... Lumière pour éclairer les nations !* » (Lc 2,30) D'où le rite des cierges qui introduit la messe de ce jour-là. L'Église a choisi ce jour pour entraîner dans son action de grâce tous les consacrés, religieuse et religieux qui ont eux aussi offert de façon spéciale leur vie au Seigneur. Cependant, le témoignage et la signification de la vie religieuse sont souvent occultés par la figure du prêtre qui demeure la référence principale quand on évoque une personne donnée à Dieu !

Pourtant, ce qu'on appelle « *vie religieuse* » concerne beaucoup d'hommes et de femmes qui ne sont pas prêtres... Notre diocèse a la chance de compter parmi ses fidèles des Religieuses : les sœurs de St Joseph de Cluny, les Filles de Jésus Sauveur, et les sœurs Clarisses et des Religieux non prêtres : les Frères de l'Instruction Chrétienne. Enfin, parmi les Religieux des Sacrés Cœurs, tous engagés par les mêmes vœux, certains sont prêtres, d'autres ne le sont pas.

Ce qui caractérise la vie religieuse pourrait se résumer en trois points :

- L'engagement à vivre les « *conseils évangéliques* » par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ;
- La vie communautaire ;
- La présence d'une spiritualité et d'un charisme (don de l'Esprit Saint) propre à chaque famille religieuse, et destiné à enrichir l'Église toute entière.

Lorsqu'elle prononce ses vœux, la Religieuse, comme le Religieux sont mis à part, consacrés. Ils remettent leurs années

à venir entre les mains de Dieu. Leur engagement s'étend à toute leur vie. Le Concile Vatican II nous le rappelle : c'est l'Église, par l'autorité qu'elle a reçu de Dieu, qui reçoit les vœux. Elle demande, par sa prière publique, le secours de la grâce divine pour celles et ceux qui s'engagent. Ainsi, par le ministère de l'Église, Dieu lui-même les consacre. À l'offrande qu'ils font de leur vie, Dieu répond en posant sa main sur eux. Par les vœux, la Religieuse et le Religieux se donnent à Dieu, et Dieu s'engage à veiller de façon particulière sur celles et ceux qui se sont donnés à lui.

Quelle signification peut avoir la vie religieuse dans l'Église et dans le monde ? Elle doit manifester concrètement aux Hommes la présence du Royaume déjà à l'œuvre puisqu'il a transformé la vie de ces consacrés. De plus, elle révèle une façon nouvelle et souvent peu comprise de grandir en humanité à l'image et ressemblance de Dieu, selon le plan de Dieu. La vie religieuse interpelle : Quand est-on plus libre et plus humain ? Quand on aime par intérêt ou quand on aime par gratitude ? par espoir de recevoir une récompense ou par don de soi ? Est-on plus libre et plus humain lorsque notre liberté consiste à se laisser mener par nos envies ou par les modes de notre temps ? Le culte du corps, de l'apparence physique, du « *moi-je* », l'obsession de sa propre personne est-il davantage un chemin de liberté que l'attitude du dépassement et d'oubli de soi qui conduit au service de l'autre ? En un mot, la Religieuse, le Religieux font apparaître par leur vie la réalité déjà présente du Royaume.

Puissions-nous ainsi affiner notre regard sur ces femmes et ces hommes qui ont fait choix de la vie religieuse et que nous croisons dans nos paroisses, nos écoles, nos foyers d'accueil. Au-delà de ce qu'elles et ils font, regardons ce qu'elles et ils sont ! Leur témoignage est essentiel pour la vie de l'Église, et sans eux notre diocèse n'aurait pas encore atteint sa maturité !

+ M<sup>gr</sup> Jean Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2021

## PRIER DANS LA LITURGIE

En cette première audience générale de février depuis la Bibliothèque du Palais apostolique, le Saint-Père a médité sur l'importance de la liturgie dans le catholicisme, en tant que « *manifestation du Christ et de son corps sacramentel* ».

*Chers frères et sœurs, bonjour !*

Dans l'histoire de l'Église, on a plusieurs fois enregistré la tentation de pratiquer un christianisme intimiste, qui ne reconnaît pas aux rites liturgiques publics leur importance spirituelle. Cette tendance revendiquait souvent la plus grande pureté présumée d'une religiosité qui ne dépendait pas des cérémonies extérieures, considérées comme un poids inutile ou nuisible. Au centre des critiques ne finissait pas une forme rituelle particulière, ou une manière de célébrer déterminée, mais la liturgie elle-même, la forme liturgique de prier.

En effet, on peut trouver dans l'Église certaines formes de spiritualité qui n'ont pas su intégrer comme il se doit le moment liturgique. De nombreux fidèles, bien que participant assidument aux rites, en particulier à la Messe dominicale, ont plutôt puisé à d'autres sources, de type dévotionnel, la nourriture pour leur foi et leur vie spirituelle.

Au cours des dernières décennies, on a fait beaucoup de chemin. La Constitution *Sacrosanctum Concilium* du Concile Vatican II représente le résultat de ce long trajet. Celle-ci réaffirme de manière complète et organique l'importance de la divine liturgie pour la vie des chrétiens, qui trouvent dans celle-ci la médiation objective demandée par le fait que Jésus Christ n'est pas une idée ou un sentiment, mais une Personne vivante, et son Mystère un événement historique. La prière des chrétiens passe à travers des médiations concrètes : l'Écriture Sainte, les Sacrements, les rites liturgiques, la communauté. Dans la vie chrétienne on ne fait pas abstraction de la sphère corporelle et matérielle, car en Jésus Christ celle-ci est devenue une voie de salut. Nous pourrions dire que nous devons prier également avec notre corps : le corps entre dans la prière.

Il n'existe donc pas de spiritualité chrétienne qui ne soit pas enracinée dans la célébration des saints mystères. Le *Catéchisme* écrit : « *La mission du Christ et de l'Esprit Saint qui, dans la Liturgie sacramentelle de l'Église, annonce, actualise et communique le Mystère du salut, se poursuit dans le cœur qui prie* » (n°2655). La liturgie, en elle-même, n'est pas seulement une prière spontanée, mais quelque chose de plus et de plus originel : elle est l'acte qui fonde l'expérience chrétienne tout entière et, donc, également la prière. Elle est un événement, elle est un fait, elle est une présence, elle est une rencontre. Elle est une rencontre avec le Christ. Le Christ est présent dans l'Esprit Saint à travers les signes sacramentels : c'est de là que dérive pour nous, les chrétiens, la nécessité de participer aux mystères divins. J'oserais dire qu'un christianisme sans liturgie est peut-être un christianisme sans Christ. Sans le Christ total. Même dans le rite le plus sobre, comme celui que certains chrétiens ont célébré et célèbrent dans les lieux de détentions,

ou dans le secret d'une maison en temps de persécution, le Christ est réellement présent et se donne à ses fidèles.

La liturgie, précisément en raison de sa dimension objective, demande à être célébrée avec ferveur, pour que la grâce répandue pendant le rite ne soit pas dispersée, mais qu'elle atteigne le vécu de chacun. Le *Catéchisme* l'explique très bien et dit ce qui suit : « *La prière interiorise et assimile la liturgie pendant et après sa célébration* » (*ibid.*). De nombreuses prières chrétiennes ne proviennent pas de la liturgie, mais toutes, si elles sont chrétiennes, présupposent la liturgie, c'est-à-dire la médiation sacramentelle de Jésus Christ. Chaque fois que nous célébrons un baptême, ou que nous consacrons le pain et le vin dans l'Eucharistie, ou que nous oignons le corps d'un malade avec l'huile sainte, le Christ est là ! C'est lui qui agit et il est présent comme lorsqu'il guérissait les membres faibles d'un infirme, ou qu'il remettait son testament pour le salut du monde lors de la dernière Cène.

La prière du chrétien fait sienne la présence sacramentelle de Jésus. Ce qui nous est extérieur devient une partie de nous : la liturgie l'exprime même à travers le geste naturel de manger. La Messe ne peut pas seulement être « *écoutée* » : c'est même une expression erronée, « *Je vais écouter la Messe* ». La Messe ne peut pas être seulement écoutée, comme si nous n'étions que les spectateurs de quelque chose qui glisse sur nous, sans nous faire participer. La Messe est toujours *célébrée*, et pas seulement par le prêtre qui la préside, mais par tous les chrétiens qui la vivent. Et le centre est le Christ ! Nous tous, dans la diversité des dons et des ministères, nous unissons tous à son action, car c'est Lui, le Christ, le protagoniste de la liturgie. Quand les premiers chrétiens commencèrent à vivre leur culte, ils le firent en actualisant les gestes et les paroles de Jésus, avec la lumière et la force de l'Esprit Saint, afin que leur vie, touchée par cette grâce, devienne un sacrifice spirituel offert à Dieu. Cette approche fut une vraie « *révolution* ». Saint Paul écrit dans la Lettre aux Romains : « *Je vous exhorte donc, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre* » (12,1). La vie est appelée à devenir un culte à Dieu, mais cela ne peut pas se produire sans la prière, en particulier la prière liturgique. Que cette pensée nous aide tous quand nous allons à la Messe : je vais prier en communauté, je vais prier avec le Christ qui est présent. Quand nous allons à la célébration d'un baptême, par exemple, c'est le Christ, présent là, qui baptise. « *Mais Père, c'est une idée, une façon de dire* » : non, ce n'est pas une façon de dire. Le Christ est présent et dans la liturgie, tu pries avec le Christ qui est à tes côtés.

© Libreria Editrice Vaticana - 2021

## LAÏCITE

## EN 1905, UNE LOI DE COMPROMIS

Adoptée dans une période de grande tension entre l'État français et le pape, la loi de séparation des Églises et de l'État reconnaît la liberté de conscience et la liberté de culte. Un point d'histoire avec « *La Croix Campus* ».

La laïcité s'est imposée en France dans un contexte de grande tension entre l'Église catholique et les forces politiques qui défendaient au XIX<sup>e</sup> siècle le régime républicain.

Le premier acte important remonte à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui proclame que « *nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu*

que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi » (article X). Ce texte dénouait le lien fort qui unissait le catholicisme et la royauté. Mais les révolutionnaires vont aller plus loin en tentant de réglementer la vie de l'Église et en décidant une première séparation de l'Église et de l'État en 1795.

Napoléon Bonaparte signe en 1801 avec le pape un accord de concordat, qui durera jusqu'en 1905. Le catholicisme n'est plus reconnu comme « religion d'État » mais comme « religion de la majorité des Français », et le pluralisme religieux est reconnu, au profit du protestantisme et du judaïsme.

### La crainte d'une guerre civile

La création de la III<sup>e</sup> République va entraîner une nouvelle phase de tension avec l'Église catholique. Les autorités veulent enraciner la République notamment en développant l'enseignement primaire laïque.

Au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, l'affrontement politique entre les deux camps fait craindre une guerre civile. Un équilibre est alors trouvé à l'Assemblée nationale, sous l'impulsion du député Aristide Briand. La loi de séparation des Églises et de l'État invente la laïcité à la française. Elle garantit à fois la liberté de conscience et la liberté religieuse.

### De nouvelles questions avec l'arrivée de l'islam

Cette loi adoptée le 9 décembre 1905 a plusieurs conséquences : les cultes sont libres de s'organiser selon leurs règles ; aucun culte n'est privilégié ; l'État, ses services publics et ses personnels doivent respecter une neutralité idéologique et philosophique. La séparation est double : il ne doit plus y avoir d'interférences de l'État dans les domaines relevant des Églises, ni des Églises dans les domaines de l'État.

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique accepte ces évolutions, et la laïcité devient consensuelle. Mais de nouvelles questions se posent lorsqu'une partie de la population musulmane veut donner plus de visibilité à sa foi. Alors que des groupes minoritaires estiment que les lois religieuses sont supérieures à celles de la République, l'État entend au contraire protéger et renforcer la cohésion nationale.

### Une séparation entre les cultes et l'État

**Le mot « laïc » est apparu au XIII<sup>e</sup> siècle.** Il vient du mot latin laicus et du mot grec laikos qui s'opposait au terme klerikos (clerc), désignant les institutions proprement religieuses. Dans

l'Antiquité, avant l'avènement du christianisme, il n'y avait aucune séparation entre le temporel et le spirituel. Dans les monarchies orientales antiques, le roi était ainsi le plus haut chef religieux et il était souvent considéré comme divin.

**Le concept moderne de laïcité** comme séparation de l'Église et de l'État est en général attribué au philosophe anglais John Locke (1632-1704). Il considérait que l'État n'avait pas de légitimité à réglementer la conscience individuelle des gens.

**La loi relative à la séparation des Églises et de l'État** est une loi française votée en 1905. Elle établit que les institutions religieuses ne peuvent avoir d'influence sur l'État, mais aussi que l'État ne peut avoir d'influence sur les Églises ou leurs croyants. La séparation est réciproque.

**L'historien Jean Baubérot** définit la laïcité contemporaine selon trois axes : l'État est sécularisé ; la liberté de croyance et de culte est garantie ; les croyances sont égales entre elles (Laïcité 1905-2005, entre passion et raison, Le Seuil, 2004).

### Les yeux de La Croix

#### À écouter :

→ « **Ils ont pensé la laïcité** ». Au fil des six épisodes de ce podcast – chacun durant une dizaine de minutes -, la voix sage de l'actrice Rachel Khan nous conte le combat des grandes figures qui ont apporté leur pierre à l'édifice de la laïcité à la française.

Podcast à retrouver sur le site Internet de [France Culture](#)

#### À Regarder

→ **La laïcité vue par le mouvement Coexister**. Dans [une petite vidéo](#) intitulée *La laïcité en trois minutes*, l'association Coexister – mouvement interconvictionnel de jeunes de 15 à 33 ans qui promeut la coexistence et œuvre pour créer du lien social – explique comment la laïcité est un garant incontournable pour bien vivre ensemble.

→ « **Bir Baskadir** ». Portrait fascinant d'une Turquie divisée entre une partie conservatrice, modeste et guidée par la religion, et une partie moderne, plus aisée et laïque, « Bir Baskadir » (ou « Ethos ») est une série en huit épisodes qui a fait grand bruit du côté du Bosphore depuis son lancement.

© La Croix - 2021

## LAÏCITE

### LES RELATIONS ÉTATS ET RELIGIONS AILLEURS DANS LE MONDE

Les relations entre États et religions peuvent être très différents selon les pays et leur histoire. Voici quelques exemples décryptés par « *La Croix Campus* ».

#### ► États-Unis

Dès la naissance du pays, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les pères fondateurs, qui étaient souvent des personnes très croyantes, décident de séparer l'État et la religion. La Constitution de 1787 établit une distinction juridique nette entre les institutions civiles et les groupes religieux. S'ils prennent tous deux la forme séparatiste, les modèles français et américain diffèrent toutefois dans leurs objectifs de départ.

La laïcité, dans sa version américaine, vise à protéger le pluralisme confessionnel et à empêcher l'instauration d'une religion officielle. Il s'agit donc de mettre les religions à l'abri de l'État. En France, c'est l'inverse : l'État, en devenant laïque, a

cherché à se protéger des religions, surtout du catholicisme, et de leur emprise supposée.

#### ► Mexique

« *République catholique* » à sa naissance, le Mexique est devenu laïque dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la mise en place d'une séparation stricte de l'État et de l'Église. La révolution de 1910 conforte ce principe. Jusqu'en 1992, la Constitution ne reconnaissait pas la personnalité juridique de l'Église catholique et encadrait vigoureusement ses activités.

Le pays connut régulièrement des polémiques d'ordre religieux, partagé entre une forte communauté catholique (un peu plus de 80% de la population selon les estimations) et un État

fermement attaché au principe de laïcité. Comme dans la plupart des pays latino-américains, l'Église catholique voit ces dernières années son influence décliner tandis que les protestants évangéliques connaissent une forte croissance.

#### ► Nigeria

La Constitution nigériane dispose que le gouvernement ne doit adopter aucune religion comme religion d'État. L'article 38 de la Constitution « *garantit que chaque citoyen nigérian a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, y compris la liberté de changer de religion ou de conviction et la liberté de manifester et de propager sa croyance religieuse.* »

Au niveau fédéral, le Nigeria possède des juridictions laïques. Mais douze des trente-six États fédérés appliquent la charia (loi islamique). Les deux systèmes juridiques fonctionnent avec des problèmes récurrents de compatibilité. Parmi les 196 millions d'habitants du Nigeria, 50% sont musulmans et 40% sont chrétiens, dont environ 74% de protestants ou évangéliques et 25% de catholiques.

#### ► Iran

Depuis la Révolution de 1979, le régime iranien est une république théocratique islamique. Selon l'article 2 de la Constitution, Dieu (Allah) dirige le pays : « *Dieu exerce en Iran une souveraineté absolue et préside à l'élaboration des lois* », est-il écrit. C'est un haut dignitaire religieux, actuellement l'ayatollah Ali Khamenei, qui est le principal dirigeant. Des élections sont toutefois organisées pour désigner le président de la République et les députés du Parlement (le Majlis), ce qui leur donne une légitimité populaire. L'Arabie saoudite voisine est aussi une théocratie gouvernée selon la charia, mais le pouvoir politique y est exercé sous la forme d'une monarchie absolue.

#### ► Turquie

La République turque a été fondée en 1923 par un général, Mustafa Kemal Atatürk, qui a créé un État-nation laïque, symbole de modernité. Dans ce pays où la population est majoritairement musulmane, l'organisation religieuse a alors été placée sous l'autorité du premier ministre, la charia a été

abolie, les confréries religieuses ont été interdites et l'écriture ottomane a été abandonnée au profit de l'alphabet latin. Depuis 2003, c'est toutefois un dirigeant islamiste qui dirige le pays, Recep Tayyip Erdogan. Conséquence : le port du voile dans les services publics et les établissements d'enseignement a été autorisé. Et les pressions politiques et sociales en faveur de l'observance de la pratique musulmane se sont renforcées. Mais les principes laïques de la Constitution n'ont pas été modifiés.

#### ► Russie

La Constitution fait de la Russie un État laïque qui garantit l'égalité devant la loi de toutes les confessions. Dans les faits, après avoir été réprimée par le pouvoir communiste au temps de l'URSS, l'Église orthodoxe occupe une place prééminente et entretient des liens étroits avec le pouvoir. Depuis 2013, une loi punit « *l'offense aux sentiments des croyants* ».

En 2020, pour la première fois, Dieu est mentionné dans la Constitution russe, qui rend hommage aux « *ancêtres qui nous ont transmis leurs idéaux et la foi en Dieu* ». L'État reconnaît comme « *religions traditionnelles* » de la Russie le bouddhisme, le judaïsme, l'islam et le christianisme orthodoxe oriental. Sept Russes sur dix se disent orthodoxes mais avec seulement 2 à 5% de pratiquants réguliers.

#### ► Japon

« *Aucune organisation religieuse ne doit bénéficier de privilèges de la part de l'État, ni exercer une quelconque autorité politique* ». L'article 20 de la Constitution nipponne d'après-guerre garantit la liberté de culte et établit le principe de séparation de la religion et de l'État. L'État japonais s'est désengagé des religions pour éviter que le shintoïsme ne redevienne la religion officielle, comme jusqu'en 1945.

Par conséquent, l'État reconnaît comme religion tout ce qui prétend l'être. La société se caractérise par une forte symbiose entre bouddhisme et shintoïsme. D'après les statistiques officielles, parmi les 126 millions d'habitants, près de 100 millions se disent bouddhistes et... 85 millions shintoïstes. On peut en effet être les deux à la fois.

© La Croix - 2021

## LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 7 FEVRIER 2021 – 5<sup>EME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – ANNEE B

### Lecture du livre de Job (Jb 7, 1-4.6-7)

Job prit la parole et dit : « *Vraiment, la vie de l'homme sur la terre est une corvée, il fait des journées de manœuvre. Comme l'esclave qui désire un peu d'ombre, comme le manœuvre qui attend sa paye, depuis des mois je n'ai en partage que le néant, je ne compte que des nuits de souffrance. À peine couché, je me dis : "Quand pourrai-je me lever ?" Le soir n'en finit pas : je suis envahi de cauchemars jusqu'à l'aube. Mes jours sont plus rapides que la navette du tisserand, ils s'achèvent faute de fil. Souviens-toi, Seigneur : ma vie n'est qu'un souffle, mes yeux ne verront plus le bonheur.* » – Parole du Seigneur.

### Psaume 146 (147a), 1.3, 4-5, 6-7

Il est bon de fêter notre Dieu,  
il est beau de chanter sa louange :  
il guérit les cœurs brisés  
et soigne leurs blessures.

Il compte le nombre des étoiles,

il donne à chacune un nom ;  
il est grand, il est fort, notre Maître :  
nul n'a mesuré son intelligence.

Le Seigneur élève les humbles  
et rabaisse jusqu'à terre les impies.  
Entonnez pour le Seigneur l'action de grâce,  
jouez pour notre Dieu sur la cithare !

### Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens (1 Co 9, 16-19.22-23)

Frères, annoncer l'Évangile, ce n'est pas là pour moi un motif de fierté, c'est une nécessité qui s'impose à moi. Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! Certes, si je le fais de moi-même, je mérite une récompense. Mais je ne le fais pas de moi-même, c'est une mission qui m'est confiée. Alors quel est mon mérite ? C'est d'annoncer l'Évangile sans rechercher aucun avantage matériel, et sans faire valoir mes droits de prédicateur de l'Évangile. Oui, libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous afin d'en gagner le plus grand nombre possible. Avec

les faibles, j'ai été faible, pour gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous pour en sauver à tout prix quelques-uns. Et tout cela, je le fais à cause de l'Évangile, pour y avoir part, moi aussi.  
– Parole du Seigneur.

**Alléluia. (Mt 8, 17)**

Le Christ a pris nos souffrances, il a porté nos maladies.

**Évangile de Jésus Christ selon saint Marc (Mc 1, 29-39)**

En ce temps-là, aussitôt sortis de la synagogue de Capharnaüm, Jésus et ses disciples allèrent, avec Jacques et Jean, dans la maison de Simon et d'André. Or, la belle-mère de Simon était au lit, elle avait de la fièvre. Aussitôt, on parla à Jésus de la malade. Jésus s'approcha, la saisit par la main et la fit lever. La fièvre la quitta, et elle les servait. Le soir venu, après le coucher du soleil, on lui amenait tous ceux qui étaient atteints d'un mal ou possédés par des démons. La ville entière se pressait à la porte. Il guérit beaucoup de gens atteints de toutes sortes de maladies, et il expulsa beaucoup de démons ; il empêchait les démons de parler, parce qu'ils savaient, eux, qui il était. Le lendemain, Jésus se leva, bien avant l'aube. Il sortit et se rendit dans un endroit désert, et là il priait. Simon et ceux qui étaient avec lui partirent à sa recherche. Ils le trouvent et lui disent : « Tout le monde te cherche. » Jésus leur dit : « Allons ailleurs, dans les villages voisins, afin que là aussi je proclame l'Évangile ; car c'est pour cela que je suis sorti. » Et il parcourut toute la Galilée, proclamant l'Évangile dans leurs synagogues, et expulsant les démons. – Acclamons la Parole de Dieu.

#### PRIERES UNIVERSELLES

*Que Jésus nous fasse entrer dans sa prière missionnaire. Qu'il ouvre notre assemblée à cet « ailleurs » où il nous faut, aujourd'hui, annoncer la Bonne Nouvelle.*

Pour tous ceux qui annoncent aujourd'hui la Bonne Nouvelle : Pour qu'ils n'aient pas peur de s'ouvrir à l'« ailleurs » de la mission, (*temps de silence*) nous te prions

Pour les hommes et les femmes de bonne volonté qui ne te connaissent pas : pour qu'ils fassent la rencontre qui illuminera leur vie, (*temps de silence*) nous te prions !

Pour les responsables des affaires politiques, économiques, sociales : pour qu'ils portent le souci des exclus, de plus en plus nombreux, de notre société, (*temps de silence*) nous te prions !

Pour celles et ceux que les épreuves de la vie ont éloigné des autres : pour que tes disciples, à ton exemple, se fassent proches d'eux, (*temps de silence*) nous te prions !

Pour nous-mêmes et notre communauté : pour que l'urgence d'annoncer la Bonne nouvelle bouscule nos habitudes, (*temps de silence*) nous te prions !

*Que notre prière en ce jour, Dieu notre Père, élargisse notre cœur et notre regard, et fasse de nous des témoins de l'Évangile Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.*

#### COMMENTAIRE

*Chers frères et sœurs, bonjour !*

L'Évangile de ce dimanche poursuit la description d'une journée de Jésus à Capharnaüm, un samedi, fête hebdomadaire pour les juifs (cf. Mc 1,21-39). Cette fois-ci, l'évangéliste Marc met en relief la relation entre l'*activité thaumaturgique* de Jésus et l'*éveil de la foi* chez les personnes qu'il rencontre. En effet, par les signes de guérison qu'il accomplit pour les malades en tous genres, le Seigneur veut susciter la foi comme réponse.

La journée de Jésus à Capharnaüm commence par la guérison de la belle-mère de Pierre et se termine par la scène des gens de toute la ville qui se pressent devant la maison où il logeait, pour lui amener tous les malades. La foule, marquée par des souffrances physiques et des pauvretés spirituelles, constitue, pour ainsi dire, « l'environnement de vie » où se réalise la mission de Jésus, faite de paroles et de gestes qui guérissent et consolent. Jésus n'est pas venu apporter le salut dans un laboratoire ; il ne prêche pas dans un laboratoire, séparé des gens : il est au milieu de la foule ! Au milieu du peuple ! Pensez que la plus grande partie de la vie publique de Jésus s'est passée sur la route, parmi les gens, pour prêcher l'Évangile, pour guérir les blessures physiques et spirituelles. Cette foule est une humanité marquée par la souffrance, dont l'Évangile parle souvent. C'est une humanité marquée par les souffrances, les fatigues et les problèmes : l'action puissante, libératrice et rénovatrice de Jésus est dirigée vers cette pauvre humanité. Ainsi, ce samedi se conclut au milieu de la foule tard dans la soirée. Et que fait Jésus après ?

Avant l'aube du jour suivant, il sort sans être vu par la porte de la ville et se retire dans un lieu isolé pour prier. Jésus prie. De cette façon, il soustrait aussi sa personne et sa mission à une vision triomphaliste, qui se méprend sur le sens des miracles et de son pouvoir charismatique. Les miracles sont en effets des « signes », qui invitent à la réponse de la foi ; des signes qui sont toujours accompagnés de paroles, qui les illuminent ; et, ensemble, signes et paroles, engendrent la foi et la conversion par la force divine de la grâce du Christ.

La conclusion du passage évangélique d'aujourd'hui (vv.35-39) indique que l'annonce du Royaume de Dieu de la part de Jésus retrouve son lieu le plus adapté sur la route. Aux disciples qui le cherchent pour le ramener en ville — les disciples sont allés le chercher là où il priait et voulaient le ramener en ville —, que répond Jésus ? « *Allons ailleurs, dans les villages voisins, afin que là aussi je proclame l'Évangile* » (v.38). Cela a été le chemin du Fils de Dieu et ce sera le chemin de ses disciples. Et cela devra être le chemin de tout chrétien. La route, comme lieu de l'annonce joyeuse de l'Évangile, place la mission de l'Église sous le signe du « départ », du chemin, sous le signe du « mouvement » et jamais d'un état statique.

Que la Vierge Marie nous aide à être ouverts à la voix de l'Esprit Saint, qui pousse l'Église à dresser toujours plus sa tente au milieu des gens, pour apporter à tous la parole de guérison de Jésus, médecin des âmes et des corps.

**ENTRÉE :**

R- Alléluia, alléluia, alléluia, alléluia.

1- Pour notre terre hospitalière,  
et pour nos mères si nourricières,  
je chante la gloire du Seigneur.  
Pour les rivières et pour les fleuves,  
et pour le vent et les embruns, je chante, Allé, alléluia.

2- Pour les enfants, et les personnes âgées,  
pour le sourire et la tendresse,  
nous chantons la gloire du Seigneur,  
pour l'espérance et pour la paix,  
pour le pardon et pour l'amour, nous chantons allé, alléluia !

**KYRIE :** *Dédé I – MH - tahitien*

**GLOIRE À DIEU :** *Dédé I*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.  
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.  
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,  
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.  
Te haamaitai nei matou ia oe  
no to oe hanahana rahi a'e,  
E te Fatu Atua, te Arii o te ra'i,  
te Atua te Metua Manahope e.  
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,  
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,  
te Tamaiti a te Metua.  
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,  
aroha mai ia matou.  
O oe te hopoi-'ê atu i te hara a to te ao nei,  
a faarii mai i ta matou nei pure.  
O oe te parahi nei i te rima ata o te Metua,  
aroha mai ia matou.  
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,  
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,  
o oe e te Varua-Maitai,  
i roto i te hanahana o te Metua.  
Amen.

**PSAUME :**

E haamaita'i atu vau i to'oe na i'oa, e te Fatu e, ta'u Atua e,  
e haamaita'i atu vau, i to'oe na i'oa, e amuri noatu.

**ACCLAMATION :** *Renouveau – Mhn*

Alléluia, Alléluia, Alléluia !

**PROFESSION DE FOI :**

Je crois en un seul Dieu,  
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,  
de l'univers visible et invisible.  
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,  
le Fils unique de Dieu,  
né du Père avant tous les siècles :  
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,  
vrai Dieu, né du vrai Dieu,  
Engendré, non pas créé,  
de même nature que le Père ;  
et par lui tout a été fait.  
Pour nous les hommes, et pour notre salut,  
il descendit du ciel ;  
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,  
et s'est fait homme.  
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,  
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.  
Il ressuscita le troisième jour,  
conformément aux Écritures,

et il monta au ciel ;  
il est assis à la droite du Père.  
Il reviendra dans la gloire,  
pour juger les vivants et les morts ;  
et son règne n'aura pas de fin.  
Je crois en l'Esprit Saint,  
qui est Seigneur et qui donne la vie ;  
il procède du Père et du Fils ;  
Avec le Père et le Fils,  
il reçoit même adoration et même gloire ;  
il a parlé par les prophètes.  
Je crois en l'Église,  
une, sainte, catholique et apostolique.  
Je reconnais un seul baptême  
pour le pardon des péchés.  
J'attends la résurrection des morts  
et la vie du monde à venir.  
Amen.

**PRIÈRE UNIVERSELLE :**

E te Fatu e, aroha mai ia matou nei.

**OFFERTOIRE :** *MHN 50*

R- E rave au i te au'a, ora ra, a ti'aoro mai ai te i'oa o te Atua. *(bis)*

- 1- E aha ra ta'u e hopoi na te Atua, i te mau hamani,  
maita'i na na ra ia'u.  
Te here rahi nei, au i te Atua, te iana na'e to'u tiaturi ra'a.
- 2- E aha ra ta'u e hopoi na te Atua, i te mau hamani,  
maita'i na na ra ia'u, e pupu ia vau,  
ei haamaitai ra'a, i te tutia o to'u mafatu.

**SANCTUS :** *Dédé I - tahitien*

**ANAMNESE :**

Te fa'i atu nei matou, i to oe na pohera'a.  
E te Fatu e letu e, te faateitei nei matou.  
I to'oe na ti'a faahoura'a,  
e tae noatu i to'oe ho'i raa mai ma te hanahana.

**NOTRE PÈRE :** *Dédé III - français*

**AGNUS :** *dédé I - tahitein*

**COMMUNION :**

- R- Dans le creux de ma main tu es là pour mon âme  
Dans le creux de ma main je te dis je t'aime
- 1- Tu es là Seigneur Jésus dans le creux de ma main  
Toi mon Dieu, mon créateur, mon Sauveur devenu pain  
Tu es là, si fragile, si vulnérable, si petit.  
Toi le Dieu fort, le tout puissant, Maître de la vie
  - 2- Tu es là mon Dieu Sauveur, dans le creux de ma main,  
Ton corps sacré, crucifié pour moi, devenu pain  
Tu es là Toi l'oublié, l'abandonné le mal aimé,  
Toi le Dieu trois fois Saint, le ressuscité.
  - 3- Tu es là, Seigneur Jésus tout au fond de mon coeur,  
Pour me guérir, me sauver, me donner le vrai bonheur  
Tu es là Seigneur Jésus, Tu es le maître de ma vie  
Tu me consoles Tu me soulages Toi le pain de vie

**ENVOI :** *Fatima*

- R- Ave Ave Ave Maria, Ave Ave Ave Maria
- 1- Dans la lande claire sur un arbrisseau,  
la dame en lumière parle aux pasteurs.
  - 2- C'est la Vierge Mère qui pour nous sauver,  
descend sur la terre et vient nous parler.
  - 3- Priez pour le monde rempli de pêcheurs,  
que la grâce abonde dans leurs pauvres cœurs.



**ENTRÉE :**

R- Viens à nouveau sur nos chemins  
Toi, le Seigneur qui peux guérir.  
Dis-nous un mot, tends-nous la main,  
Nos corps blessés vont reflleurir

1- Dans la demeure de Simon  
tu prends la main brûlée de fièvre  
Et l'affligée sitôt se lève.  
Viens sur nos places et dans nos rues,  
reste avec nous le soir venu,  
Toi le Seigneur que nous cherchons.

2- Tu es venu nous arracher  
aux vieux démons qui nous possèdent  
Car toute vie est ton domaine.  
Délivre-nous de tant de liens  
nous pourrons dire en vrais témoins :  
"Le Fils de Dieu m'a libéré."

**KYRIE :** *tahitien*

**GLOIRE À DIEU :**

Gloire à Dieu et paix sur la terre, aux hommes qu'il aime.  
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,  
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,  
pour ton immense gloire,  
Seigneur Dieu, Roi du ciel,  
Dieu le Père tout-puissant.  
Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ,  
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;  
Toi qui enlèves le péché du monde,  
prends pitié de nous ;  
Toi qui enlèves le péché du monde,  
reçois notre prière ;  
Toi qui es assis à la droite du Père,  
prends pitié de nous.  
Car toi seul es saint,  
Toi seul es Seigneur  
Toi seul es le Très-Haut :  
Jésus-Christ, avec le Saint Esprit  
Dans la gloire de Dieu le Père.  
Amen.

**PSAUME :**

Jésus est là, tout près de toi pour te guérir  
Fais-lui confiance, abandonne-toi en sa présence.

**ACCLAMATION :** Alleluia

**PROFESSION DE FOI :**

*Voir page 8*

**PRIÈRE UNIVERSELLE :**

Ma prière pour ceux qui souffrent  
Ma prière pour ceux qui pleurent  
Ma prière pour ceux qui s'aiment, ô Seigneur.

**OFFERTOIRE :**

Te pupu nei i to'u orara'a i roto i to rima e to'u Atua e  
Fariu mai to mata, fariu mai to aro  
Tu'u mai to aroha i ni'a ia matou.

**SANCTUS :** *tahitien*

**ANAMNESE :**

Gloire à Toi qui étais mort, gloire à Toi qui es vivant  
Notre Sauveur, notre Dieu, viens Seigneur Jésus.

**NOTRE PÈRE :** *français*

**AGNUS :** *tahitien*

**COMMUNION :**

E te Pane Ora pou mai mai te rai mai  
E ma'a Varua ta'u e hiaai  
Pou mai pou mai ha'ape'epe'e mai  
Haere mai haere mai e ta'u here e  
Inaha te haere mai nei o Iesu to'u hoa here  
I raro i te ata Pane inaha teie mai nei.

**ENVOI :**

1- Dis seulement une parole et je serai guéri.  
Souffle sur moi un mot de vie,  
Pour vienne en moi l'Esprit et je serai guéri.  
Pose sur moi ta main d'amour,  
Car elle est mon seul secours et je serai guéri.  
Mets dans tes plaies tous mes péchés,  
Dans ton cœur ma vie passée et je serai guéri.

R- Ouvre mes yeux Seigneur que je te voie  
Pour que renaisse en moi le germe de ta foi.  
Ouvre mon cœur au feu de ton amour,  
Pour qu'arrive le jour où j'aimerai toujours.

2- Dis seulement une parole et je serai guéri.  
Souffle sur moi un mot de vie,  
Pour vienne en moi l'Esprit et je serai guéri.  
Viens dans ma main ô Pain de vie,  
Dans ma main, Toi tout petit et je serai guéri.  
Verse sur moi ton Sang précieux,  
Sois en moi victorieux, et je serai guéri.

**ENVOI :**

Ua riro Maria e Metua Vahine no'u i roto (i) ta'u mau 'ati  
Nana vau e tauturu mai.  
E Maria e, a hi'o aroha mai, e Maria e, aroha mai ia matou.

## LES CATHEDATES

### LES CATHE-MESSES

#### SAMEDI 6 FEVRIER 2021

18h00 : **Messe** : Constant GUEHENNEC, Tearai et Léonard DESROCHES ;

#### DIMANCHE 7 FEVRIER 2021

5<sup>ème</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

*Bréviaire : 1<sup>ère</sup> semaine*

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : Rainui, Jean-Claude et Maggie PENI – action de grâces ;

11h15 : **Baptême** de Kailea ;

18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

#### LUNDI 8 FEVRIER 2021

Saint Jérôme Émilien, (Fondateur) [... 1537 à Somasca, (près de Bergame)]  
ou Sainte Joséphine Bakhita, vierge (Esclave Soudanaise puis religieuse) [...  
1947 à Schio (Italie)] - vert

05h50 : **Messe** : Familles CHANZY, CHAVES, TAUX, MANATE et HOVANNE ;

#### MARDI 9 FEVRIER 2021

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Anniversaire de Cathy MOU SAN + ;

#### MERCREDI 10 FEVRIER 2021

Sainte Scholastique, vierge (sœur de Saint Benoît, moniale) [... 543 au  
Mont Cassin] – Mémoire - blanc

05h50 : **Messe** : Âmes du purgatoire ;

12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

#### JEUDI 11 FEVRIER 2021

Notre-Dame de Lourdes (1858) - vert

*[Sainte patronne de la paroisse de Hanapaaa]*

*29<sup>e</sup> Journée mondiale des malades*

05h50 : **Messe** : Anniversaire de Jenna ESTALL – action de grâce ;

#### VENDREDI 12 FEVRIER 2021

Férie - vert

05h50 : **Messe** : Âmes du purgatoire ;

14h00 à 16h00 : Confession au presbytère de la Cathédrale ;

#### SAMEDI 13 FEVRIER 2021

Messe en l'honneur de la Vierge Marie - blanc

05h50 : **Messe** : Tevarii TAMARII ;

18h00 : **Messe** : Philippe, Robert et Simone HERVÉ, Henere et Irène MAUI ;

#### DIMANCHE 14 FEVRIER 2021

6<sup>ème</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

[Saints Cyrille, moine [... 869 à Rome] et (son frère) Méthode, évêque (de  
Moravie - Tchécoslovaquie) [... 885]. On omet la mémoire.]

*Bréviaire : 2<sup>ème</sup> semaine*

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;

08h00 : **Messe** : Bernard et Denise BURNS – anniversaire de mariage ;

11h15 : **Baptême** ;

18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

### LES CATHE-ANNONCES

**Dimanche 6 février à 9h15** : Catéchèse pour les enfants ;

**Vendredi 12 février à 18h** : Catéchèse pour les adultes ;

**Dimanche 14 février à 9h15** : Catéchèse pour les enfants ;

#### QUÊTE DE LA JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

Cette année encore vous avez manifesté votre générosité lors de la quête de la Journée mondiale des Lépreux. **La quête 2021 à la Cathédrale** a permis de récolter **199 738 xfp** (132 699 xpf en 2020).

À Méditer ...

Le jour de ta naissance,  
tu pleurais et tout le monde  
souriait autour de ton berceau.

Vis en sorte  
que quand viendra ta mort,  
tu sois souriant et que tout le  
monde pleure autour de ton  
cercueil ...

Proverbe Arabe

### LES REGULIERS

**MESSES : SEMAINE :**

- du lundi au samedi à 5h50 ;

- le mercredi à 12h ;

**MESSES : DIMANCHE :**

- samedi à 18h ;

- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

**OFFICE DES LAUDES** : du lundi au samedi à 05h30 ;

**CONFESSIONS** : Vendredi de 14h00 à 16h00 au presbytère ;  
ou sur demande (tél : 40 50 30 00)

**EXPOSITION DU SAINT SACREMENT**

- de lundi à vendredi : 6h30 à 16h ;

« LE SILENCE SE MEURT, LE BRUIT PREND PARTOUT LE  
POUVOIR ; C'EST LA SEULE CALAMITE ECOLOGIQUE DONT  
PERSONNE NE PARLE. »

ALAIN FINKIELKRAUT, 1949 -

Cathédrale Notre-Dame de Papeete, courrier, denier de Dieu, don & legs ... : Compte CCP n° 14168-00001-8758201C068-67 Papeete ;

Presbytère de la Cathédrale – 8-10, place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti ; N° TAHITI : 028902.031

Téléphone : (689) 40 50 30 00 ; Télécopie : (689) 40 50 30 04 ; Courriel : [notre-dame@mail.pf](mailto:notre-dame@mail.pf) ; Site : [www.cathedraledepapeete.com](http://www.cathedraledepapeete.com) ;

Twitter : @makuikiritofo ; Facebook : Cathédrale Papeete.